

Marseille, le 28 avril 2020

**Compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°49
qui s'est tenue le mercredi 22 avril 2020 à 14h00
en visio conférence**

Réunion présidée par Jean-Marc **TALBOT**, Directeur du Département.

Étaient présents : Mouloud ADEL – PR, : Roland AGOPIAN – PAST, Frédéric BÉCHET – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Jean-Luc MARI – PR, Rémi MORIN – PR, Rachid OUTBIB – PR, Jean-Marc TALBOT – PR, Basile COUËTOUX – MCF, François-Xavier DUPÉ – MCF, Arnaud LABOUREL – MCF, Julien LEFEVRE-MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Noël NOVELLI – MCF.

Étaient excusés : Sana SELLAMI-MCF (procuration I Demongodin).

Étaient absents :

Invités permanents : Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences, excusée ; Frédéric BECHET – PR - Directeur du LIS.

Invités : Séverine FRATANI – MCF, Emmanuel GODARD-PR.

Secrétaires de séance : Gisèle FIOL

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du PV n°48,
- 2/ Informations du Directeur (commission Ad Hoc, Comité de sélection),
- 3/ Point Covid 19,
- 4/ Finances : Bilan 2019 – Budget 2020,
- 5/ PRP 2019-2020,
- 6/ Modalité de recrutement Master,
- 7/ Questions diverses.

1/ Approbation du PV n°48

Le PV n°48 est approuvé après corrections avec 2 personnes qui ne prennent pas part au vote.

2/ Informations du Directeur (commission Ad Hoc, Comité de sélection)

- Comités de sélections

Les dossiers sont uniquement disponibles dans GALAXIE et non dans DEMETER. Les réunions sont planifiées et seront étalées sur le mois de mai. Pour les auditions, à aujourd'hui, il n'a pas été communiqué de cadrage, mais il y a la possibilité de faire les auditions en visio-conférence. Certaines universités pourraient être ouvertes pour permettre aux candidats qui n'ont pas d'outils adaptés pour faire les auditions en visio, mais rien n'est encore acté dans les textes.

- Commission Ad-Hoc pour ATER Les dossiers devraient être transmis le 27 avril 20.

3 commissions sont prévues :

- 1 en 27^{ème} section pour les postes au LIS
- 1 en 61^{ème} section pour les postes au LIS
- 1 en 61^{ème} section pour le poste Fresnel

Deux prolongations de demande de disponibilité ont été transmises. Ce qui a permis de rajouter 2 postes supplémentaires à la 1^{ère} campagne. Nous sommes toujours en attente de 2 autres retours pour la 2nd campagne.

- Déconfinement

A partir du 11 mai, l'université va mettre en place des moyens pour accueillir le public.

L'UFR propose une reprise à temps partiel des personnels de département IATSS (les chargés de TP et les administratifs). La quasi-totalité des responsables administratives assurent leurs missions à plus de 60%, et l'idée est que leur travail continue en télétravail.

L'idée n'est pas que tout le monde reprenne le 11 mai au matin. Des moyens seront distribués par l'UFR (Gel Hydroalcoolique, masque ...)

Pour le département :

- Personnel administratif : Gisèle Fiol, en télétravail depuis le début du confinement, reste en télétravail.
- Personnel technique : Julien Cazaubon et Serge Germiano étaient en ASA (Autorisation Spéciale d'Absence) depuis le début du confinement. L'UFR propose une reprise partielle de leurs activités. La reprise se fera en fonction des contraintes établies par l'UFR et de la mise en place du Plan de Reprise d'Activité (PRA).

Pour les laboratoires, les enseignants chercheurs doivent attendre les recommandations et les directives de la direction du laboratoire.

3/ Point Covid 19

Une commission d'enseignement s'est tenue le 21 avril, et une réunion de direction ce matin.

- Tout le monde ne reprendra pas en présentiel le 11 mai au matin. Il est préconisé de continuer le télétravail
- Si on tousse, ou si fièvre alors on reste à la maison
- Respecter la distanciation dans les bureaux
- Distribution d'un Kit avec 4 masques tissus /personne et du gel hydroalcoolique
- Les bureaux qui accueillent du public seront aménagés avec des plexiglass.

- Validation du semestre pair
- Les notes obtenues pour ce semestre pair ne peuvent être obtenues qu'à distance ou à l'oral via téléphone ou visioconférence.
- Il peut être imaginé des oraux de master en présentiel mais uniquement pour les étudiants dont la connexion est mauvaise.

L'UFR demande de faire remonter les MCC pour chacune des UEs des semestres Pairs.

- Soit l'UE a été complètement évaluée avant le 15 mars et des notes produites alors les MCC de l'UEs seront les MCC appliquées et les notes sont conservées.
- Soit l'UE a été partiellement ou pas du tout évaluée avant le confinement et qu'elle a été évaluée pendant le confinement sous différentes formes (devoirs maisons, QCM, rendu de projet etc ...), alors les MCC sont le contrôle continue intégral. Il faudra au moins 2 évaluations pour l'UE, ces notes pourront être considérées si et seulement, si les notes sont supérieures ou égales à 10. Si l'évaluation n'est pas suffisante et que l'étudiant n'a pas répondu à toutes les demandes de devoirs, QCM etc ... alors l'UE ne sera pas évaluée et ne rentrera pas en compte dans la moyenne du semestre et de l'année.
- Soit l'UE est sans note (car trop difficile à évaluer en distanciel) alors, l'UE sera entièrement non évaluée.

Il n'y aura pas d'examens en présentiel avant le mois d'août, car l'organisation demande de trop grosses contraintes et parce que les examens de Paces sont prioritaires et maintenus en présentiels. Pour ce faire, tous les amphis de l'AMU sont réquisitionnés.

Les UEs du semestre pair qui n'auraient pas été évaluées avant le confinement, seront évaluées en 2nd session.

Le semestre sera soit :

- Validé complètement si l'étudiant a des notes toutes supérieures ou égale à 10
- Validé partiellement si des UE ont des notes supérieures ou égale à 10 et leurs ECTS sont acquis. Le complément à 30 est « non évalué »
- « Non évalué » entièrement

Les éléments non évalués feront l'objet d'un rattrapage (soutien) au semestre suivant et d'une session exceptionnelle pour les Ues qui n'auront pas pu être évaluées et pour les étudiants qui auront progressés l'année suivante sans avoir obtenu l'intégralité des crédits à cause d'Ues qui n'auraient pas été évaluées. Le passage supérieur se fera uniquement à partir des Ues évaluées.

Pour la validation de l'année, les jurys ont le droit de décider de la compensation entre semestre.

Toutes ces propositions seront amendées au prochain conseil d'UFR du 24 avril prochain.

La deuxième chance ne concernera que les Ues non évaluées, elle permettra d'obtenir une note pour les étudiants n'ayant pas validé l'année.

2 types d'organisation :

- Soit en juin soit la forme d'un oral à distance
- Soit la dernière semaine d'août : un rattrapage écrit sur un pool d'UEs qui servirait de vérification pour s'assurer que l'étudiant a le niveau pour progresser.

Pour tous les étudiants de L2 et L3 qui sont à l'AMU depuis le L1 : 2^{nde} chance = compensation avec tous les semestres précédents.

Pour les étudiants néo-entrants à l'AMU et qui n'ont pas validé le semestre impair :

- 1- L2, L3, M1, M2 en juin à distance + Visio
- 2- L1 et L2 : possibilité de faire des examens en présentiel la dernière semaine d'août

- Calendrier licence
 - Jusqu'au 4 mai au soir : réunion d'équipes d'UE pour déterminer le statut de chaque UE, évaluée ou non (1 statut parmi 3 : inchangé car déjà évalué, CCI, UE entièrement non évaluée)
 - 13 mai après-midi : Conseil d'UFR
 - 20 mai : fin des évaluations
 - 25 mai au 5 juin : jurys de session 1 des semestres pairs et d'année en même temps
 - Les épreuves de 2^{nde} chance (semestre impairs) se tiendront
 - en juin à distance ou oral, les L3 sont forcément là sous peine de ne pas accéder en M1
 - la semaine du 24 août en épreuves écrites et autres
- Calendrier master et LP
Le calendrier est maintenu
- Examens des étudiants en CTES
Les semestres sont étalés sur l'année donc les semestres pairs et impairs ont été affectés par le changement de conditions d'études
 - Une 1^{re} session pourrait être envisagée soit en distanciel, soit en CCI
 - La 2^{nde} session pourrait être e, présentiel à la rentrée

Isabel Demongodin demande si des directives ont été communiquées pour les étudiants en situation de handicap, en alternance et en mobilité sortante.

Jean-Marc Talbot répond que pour les étudiants en situation de handicap si il y a une évaluation en ligne il faut essayer d'appliquer le tiers temps, pour les devoirs maisons, il n'y a pas de temps imparti, donc pas de tiers temps. Pour les étudiants en alternance au début du confinement la règle a été que si ils étaient en entreprise au début du confinement, alors ils restent à l'entreprise. Pour les mobilités sortantes, rien n'a été défini.

4/ Finances : Bilan 2019 – Budget 2020

- Présentation des recettes et des dépenses 2019 du département (voir annexe 1)

Les recettes du département sont constituées par la dotation UFR et par les ressources propres (taxe d'apprentissage, crédits de formation continue, crédits reversés par le CFA au titre de l'apprentissage ou de l'alternance)

Elles sont ventilées sur plusieurs lignes :

- DII : ligne du département informatique et la taxe d'apprentissage
- FCDII : ligne formation continue : alimentées par la Formation continue qui nous reverse 70% des sommes collectées
- Crédits spécifiques : CFA

Pour 2019 (uniquement) nous avons eu une ligne supplémentaire ouverte pour les crédits versés par le rectorat pour le fonctionnement du DIU-EIL.

- Présentation du Budget 2020 (voir annexe 2)

Plusieurs tableaux en annexe

- 1^{er} tableau est le budget du DII – dotation UFR
- 2nd tableau correspond au reversement de Formasup au titre de la LP MEP
- 3^{ème} tableau correspond à un reversement de Formasup au titre du parcours GE
- 4^{ème} tableau correspond à des crédits versés fin 2019 pour toutes les nouvelles formations en apprentissages et pour lesquels l'UFR a obtenu un report sur l'année 2020. Nous avons obtenu 15K€ pour le parcours GE et 15K€ pour LP MEP,
- 5^{ème} tableau représente le budget du DIU-EIL
- 6^{ème} tableau correspond au reversement de la Formation Continue

Pour cette année, avec conditions sanitaires, le budget rectificatif (BR) n'aura pas lieu, comme chaque année à cette période. Un budget rectificatif (BR2) au niveau de l'UFR sera effectué en septembre.

Rachid Outbib demande des précisions sur la gestion des crédits générés par la Formation Continue. Jean-Marc Talbot répond que ces crédits sont gérés sur une ligne à part mais globalisés sur toutes les formations. Ils servent notamment à financer les missions des intervenants professionnels, les organisations des conseils de perfectionnement ainsi qu'à payer une partie des heures complémentaires générées par les formations. Ils servent également au co-financement des projets FIP au titre du département.

5/ PRP 2019-2020

Jean-Marc Talbot propose la répartition des PRP (prime de responsabilité pédagogique) pour l'année universitaire 2019-2020 (voir *Annexe 2*). Il rappelle que les montants sont donnés par formations par l'UFR.

Jean-Luc Mari souhaite attribuer des heures à Nicolas Hoareau pour la gestion de la salle des Mac sur Luminy.

Jean-Luc Massat souligne la baisse importante de l'enveloppe attribuée au master Informatique et

demande s'il ne pourrait pas y avoir un « bonus » lorsque le volume d'étudiants est important.

Jean-Marc Talbot soumet la proposition de répartition au vote :

La proposition est adoptée avec

- 2 voix POUR
- 1 voix CONTRE
- 1 ABSTENTION
- 7 ne prennent pas part au vote

6/ Modalité de recrutement Master

Jean-Luc Massat rapporte qu'il y a un travail en cours sur le sujet et propose que ce point soit reporté à un prochain conseil.

7/ Questions diverses

Isabel Demongodin demande quelles modifications de l'offre de formation seront soumises au conseil d'UFR du 24 avril.

Jean-Marc Talbot répond que seules les modifications du master E3A seront concernées pour cette année pour le département.

La séance est levée à 19h50

ANNEXE 1

Bilan 2019 arrêté au 31/12/2019			
RECETTES			
Dotation Globale 2019 FCT + INV : 66 172,00 €			
UFR		FOR CO	
Fonctionnement	19 046,00 €	Fonctionnement	19 776,00 €
Investissement	6 620,00 €	Investissement	20 730,00 €
		dotation masse salariale -gérer à part	11 200,00 €
UFR 2019 dont 20000,00€ de TA		For Co 2019	
25 666,00 €		40 506,00 €	
DEPENSES			
Dépense Globale 2019 FCT + INV : 65 431,28 €			
Fonctionnement		Fonctionnement	
19 137,84 €		18 985,80 €	
Investissement		Investissement	
6 620,00 €		20 687,64 €	
		dotation masse salariale -gérer à part	
		11 200,00 €	
DETAILS DEPENSES 2019			
désignation	montant	désignation	montant
Administration	3 015,34 €	Administration	184,13 €
Etoile	6 487,41 €	Etoile	6 410,56 €
Luminy	2 684,09 €	Luminy	4 366,51 €
St Charles	0,00 €	St Charles	0,00 €
repro site confondu	4 169,00 €	repro site confondu	2 612,00 €
repro loc	2 782,00 €	repro loc	0,00 €
FIP-2019	0,00 €	FIP-2019	5 412,60 €
Total dépense FONCTIONNEMENT	19 137,84 €	Total dépense FONCTIONNEMENT	18 985,80 €
Administration	0,00 €	Administration	2 957,64 €
Etoile	1 620,00 €	Etoile	0,00 €
Luminy	0,00 €	Luminy	0,00 €
St Charles	0,00 €	St Charles	0,00 €
FIP-2019	5 000,00 €	FIP-2019	17 730,00 €
Total dépense INVESTISSEMENT	6 620,00 €	Total dépense INVESTISSEMENT	20 687,64 €
Total dépenses FCT + INV	25 757,84 €	Total dépenses FCT + INV	39 673,44 €

DEPENSES DII - 2019

BILAN		REPRO LOCATION	REPRO COPIES	TONER + IMPRIMANT E	LIVRES + ADHESION SIF	RECEPTION	MISSIONS (transport, hébergement, remboursement, frais)	GRATIFICATION	COMPOSANTS ELECTRONIQUES POUR TP + ATELIER	MOBILIER (Store + bureau)	DROGUERIE	FOURNITURE BUREAU-LYRECO	COMPOSANTS INFO + ELECTRONIQUES	MATERIEL PEDA (ordi + video)	ORDI ENSEIGNANTS + ADM	MATERIEL AUTOMATIQUE	LOGICIEL	VIR DOSI LOGICIL + DATA CENTER	participation Journée GDR IGRV	TOTAL	
TOTAL GENE		2 782,00 €	6 781,00 €	648,41 €	688,19 €	676,08 €	7 918,56 €	1 706,00 €	2 046,58 €	588,00 €	118,20 €	1 101,70 €	2 573,97 €	4 074,84 €	2 957,64 €	28 100,71 €	164,40 €	1 495,00 €	1 010,00 €	65 431,28 €	
UFR		REPRO COPIES + LOCATION	REPRO COPIES	TONER + IMPRIMANT E	LIVRES + ADHESION SIF	RECEPTION	MISSIONS (transport, hébergement, remboursement, frais)	GRATIFICATION	COMPOSANTS ELECTRONIQUES POUR TP + ATELIER	MOBILIER (Store + bureau)	DROGUERIE	FOURNITURE BUREAU-LYRECO	COMPOSANTS INFO + ELECTRONIQUES	MATERIEL PEDA (ordi + video)	ORDI ENSEIGNANTS + ADM	MATERIEL AUTOMATIQUE	LOGICIEL	VIR DOSI LOGICIL + DATA CENTER	participation Journée GDR IGRV + ALBI	TOTAL	
DII FCT	REPRO MULTI SITE	2 782,00 €	4 169,00 €																	6 951,00 €	
	FCT ST CHARLES																			0,00 €	
	FCT LUMINY					111,27 €	1 904,82 €	668,00 €												2 684,09 €	
	FCT ETOILE				188,19 €		1 342,64 €						2 543,63 €			2 412,95 €				6 487,41 €	
	FCT ADM				500,00 €							1 000,00 €	30,34 €					1 195,00 €	290,00 €	3 015,34 €	
FCT FIP-2019																				0,00 €	
DII INV	INV ST CHARLES																			0,00 €	
	INV LUMINY																			0,00 €	
	INV ETOILE															1 620,00 €				1 620,00 €	
	INV FIP-2019															5 000,00 €				5 000,00 €	
TOTAL		2 782,00 €	4 169,00 €	0,00 €	688,19 €	111,27 €	3 247,46 €	668,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	2 573,97 €	0,00 €	0,00 €	9 032,95 €	0,00 €	1 195,00 €	290,00 €	25 757,84 €	
FOR CO		REPRO COPIES + LOCATION	REPRO COPIES	TONER + IMPRIMANT E	LIVRES + ADHESION SIF	RECEPTION	MISSIONS (transport, hébergement, remboursement, frais)	GRATIFICATION	COMPOSANTS ELECTRONIQUES POUR TP + ATELIER	MOBILIER (Store + bureau)	DROGUERIE	FOURNITURE BUREAU-LYRECO	COMPOSANTS INFO + ELECTRONIQUES	MATERIEL PEDA (ordi + video)	ORDI ENSEIGNANTS + ADM	MATERIEL AUTOMATIQUE	LOGICIEL	VIR DOSI LOGICIL + DATA CENTER	participation Journée GDR IGRV + ALBI	TOTAL	
DII For Co FCT	REPRO MULTI SITE		2 612,00 €																	2 612,00 €	
	FCT FC ST CHARLES																			0,00 €	
	FCT FC LUMINY					117,82 €	3 213,69 €	1 038,00 €											300,00 €	720,00 €	5 389,51 €
	FCT FC ETOILE			648,41 €		446,99 €	1 457,41 €		2 046,58 €	588,00 €	118,20 €	101,70 €					164,40 €			5 571,69 €	
	FCT FC ADM																			0,00 €	
FCT FC FIP-2019																5 412,60 €				5 412,60 €	
DII For Co INV	INV FC ST CHARLES														2 957,64 €					2 957,64 €	
	INV FC LUMINY																			0,00 €	
	INV FC ETOILE													4 074,84 €		13 655,16 €				17 730,00 €	
	FCT FC FIP-2019																			0,00 €	
TOTAL		0,00 €	2 612,00 €	648,41 €	0,00 €	564,81 €	4 671,10 €	1 038,00 €	2 046,58 €	588,00 €	118,20 €	101,70 €	0,00 €	4 074,84 €	2 957,64 €	19 067,76 €	164,40 €	300,00 €	720,00 €	39 673,44 €	

ANNEXE 2

- Budget du DII

BUDGET RECTIFICATIF 2020 - 9160DI									
		Colonnes à remplir				Colonnes à remplir			
DEPENSES		BI 2020		MOUVEMENT BR		TOTAL APRES BR		RESSOURCES PROPRES	
pte B	Nature Dépenses	Montant Fonct. BI 2020	Montant Invest. BI 2020	BR +/- Fonct.	BR +/- Invest.	Montant après BR Fonct.	Montant après BR Invest.	Cpte	Nature Ressources Propres
	Fonctionnement Globalisé	13 899 €		2 200 €		16 099 €			
6	Fournitures (TP, papier, pdt entretien consommables, fourniture bureaux...)	3 117		900		4 017		7483	Taxe d'apprentissage
6	Produits pour entretien des locaux					0			
6	Matériel pour entretien des locaux					0			
6	Services extérieurs (Entret, réparation, redevance CB...)					0			
6	Travaux de Reprographie	5 800		700		6 500			
6	abonnement	500				500			
6	Autres services extérieurs (Transports, publicités, frais inso colloques...)					0			
6	Evacuation déchet chimique					0			
6	Missions			1500		1500			
6	Réception	800		-200		600			
6	Autres charges de gestion courante (redevances, bourses, subv...)	900				900			
6	Location copieurs, maintenance, Ramettes et Mobiles	2 782		-700		2 082			
	Investissement Globalisé		1 200 €		7 800 €		9 000 €		
2	Matériel immobilisable		1 200		4 800		6 000		
2	Matériel informatique		0		3 000		3 000		
	Sous-total	13 899 €	1 200 €	2 200 €	7 800 €	16 099 €	9 000 €		
6	Imputation à la source pour Refact DEPIL Copieurs et Mobiles	-2 782		-700		-2 082			Dotation attribuée: 5 099 €
6	Imputation à la source pour Fournitures de bureau Lyreco	-1 000		0		-1 000			
	TOTAL	10 117 €	1 200 €	1 500 €	7 800 €	13 017 €	9 000 €		
		BI 2020	MOUVEMENT	TOTAL APRES BR					
	Personnel Globalisé Auto-Financé	0 €	0 €	0 €	0 €				
6	Contrats étudiant (tutorat), vacations,	0		0		0			
6	Heures Complémentaires	0		0		0			
		BI 2020	MOUVEMENT	TOTAL APRES BR					
	TOTAL DEPENSES	15 099 €	10 000 €	25 099 €	OK				
	TOTAL RECETTES	15 099 €	10 000 €	25 099 €					

- Reversement de Formasup au titre de la LP MEP

BUDGET RECTIFICATIF 2020- 9160DI - LPCFA16F									
		Colonnes à remplir				Colonnes à remplir			
DEPENSES		BI 2020		MOUVEMENT BR		TOTAL APRES BR		RESSOURCES PROPRES	
Cpte Bud	Nature Dépenses	Montant Fonct. BI 2020	Montant Invest. BI 2020	BR +/- Fonct.	BR +/- Invest.	Montant après BR Fonct.	Montant après BR Invest.	Cpte	Nature Ressources
Fonctionnement Globalisé		4 000		0		4 000			
6	Fournitures (TP, papier, pdt entretien consommables, fourniture bureaux...)	3 000				3 000			
6	Services extérieurs (Entret, réparation, redevance CB...)					0		7068	CFA EPURE -
6	Travaux de Reprographie					0		7068	CFA EPURE - MASTER GENIE ELECTRIQ
6	Autres services extérieurs (Transports, publicités, frais inso colloques...)					0			
6	Missions					0			
6	Réception	1 000				1 000			
6	Autres charges de gestion courante (redevances, bourses, subv...)					0			
Dépenses Refacturées		0		0		0			
6	Location copieurs, maintenance, Ramettes et Mobiles	0							
Investissement Globalisé			8 000		-2 500		5 500		
2	Dépenses investissement		6 000		-2 500		3 500		
2	Matériel informatique		2 000				2 000		
TOTAL		4 000	8 000	0	-2 500	4 000	5 500	TOTAL	30 000
6	Imputation à la source pour Refact.DEPIL Copieurs et Mobiles								
6	Imputation à la source pour Fournitures de bureau Lyreco								
TOTAL		4 000	8 000	0	-2 500	4 000	5 500		
		BI 2020	MOUVEMENT	TOTAL APRES BR					
Personnel Globalisé Auto-Financé		18 000	-5 500	12 500					
64	ANT	0	2 500	2 500	Participation salaire E. Bonnabaud				
64	Heures Complémentaires	18 000	-8 000	10 000					
		BI 2020	MOUVEMENT	TOTAL APRES BR					
TOTAL DEPENSES avec prél. So		30 000	-8 000	22 000		OK			
TOTAL RECETTES		30 000	-8 000	22 000					

- Reversement de Formasup au titre du parcours GE

BUDGET RECTIFICATIF 2020- 9160DI - NOUVEAU CFA MASTER EEA									
		Colonnes à remplir				Colonnes à remplir			
DEPENSES		BI 2020		MOUVEMENT BR		TOTAL APRES BR		RESSOURCES PROPRES	
Cpte Bud	Nature Dépenses	Montant Fonct. BI 2020	Montant Invest. BI 2020	BR +/- Fonct.	BR +/- Invest.	Montant après BR Fonct.	Montant après BR Invest.	Cpte	Nature Ressources
Fonctionnement Globalisé		0		0		0			
6	Fournitures (TP, papier, pdt entretien consommables, fourniture bureaux...)					0			
6	Services extérieurs (Entret, réparation, redevance CB...)					0		7068	CFA EPURE - MASTER GENIE ELECTRIQ
6	Travaux de Reprographie					0			
6	Autres services extérieurs (Transports, publicités, frais inso colloques...)					0			
6	Missions					0			
6	Réception					0			
6	Autres charges de gestion courante (redevances, bourses, subv...)					0			
Dépenses Refacturées		0		0		0			
6	Location copieurs, maintenance, Ramettes et Mobiles	0							
Investissement Globalisé			0		0		0		
2	Dépenses investissement		0				0		
2	Matériel informatique		0				0		
TOTAL		0	0	0	0	0	0	TOTAL	0
6	Imputation à la source pour Refact.DEPIL Copieurs et Mobiles								
6	Imputation à la source pour Fournitures de bureau Lyreco								
TOTAL		0	0	0	0	0	0		
		BI 2020	MOUVEMENT	TOTAL APRES BR					
Personnel Globalisé Auto-Financé		0	13 500	13 500					
64	ANT	0	2 500	2 500	Participation salaire E. Bonnabaud				
64	Heures Complémentaires		11 000	11 000					
		BI 2020	MOUVEMENT	TOTAL APRES BR					
TOTAL DEPENSES avec prél. So		0	13 500	13 500		OK			
TOTAL RECETTES		0	13 500	13 500					

- les nouvelles formations en apprentissages parcours GE et LP MEP

BUDGET RECTIFICATIF 2020-9160AT - CFA1916F-									
Colonnes à remplir							Colonne à remplir		
DEPENSES		BI 2020		MOUVEMENT BR		TOTAL APRES BR		RESSOURCES PROPRES	
Cpte Bud	Nature Dépenses	Montant Foact. BI 2020	Montant Invest. BI 2020	BR +/- Foact.	BR +/- Invest.	Montant après BR Foact.	Montant après BR Invest.	Cpte	Nature Ressources
Fonctionnement Globalisé		01		01		01			
6	Fournitures (TP, papier, pdt entretien consommables, fourniture bureaux...)					0 €		7068	CFA EPURE -
6	Services extérieurs (Entret, réparation, redevance CB...)					0 €		7068	CFA EPURE - MASTER CEEA GENIE ELECTRIQ
6	Travaux de Reprographie					0 €			
6	Autres services extérieurs (Transports, publicités, frais inso colloques...)					0 €			
6	Missions					0 €			
6	Réception					0 €			
6	Autres charges de gestion courante (redevances, bourses, subv...)					0 €			
Dépenses Refacturées		01		01		01			
6	Location copieurs, maintenance, Flamettes et Mobiles								
Investissement Globalisé			15 000		0		15 000		
2	Dépenses Investissement		15 000				15 000		
2	Matériel informatique						0		
TOTAL		0 €	15 000 €	0 €	0 €	0 €	15 000 €		
6	Imputation à la source pour Refact. DEPIL Copieurs et Mobiles								
6	Imputation à la source pour Fournitures de bureau Lyreco								
TOTAL		0 €	15 000 €	0 €	0 €	0 €	15 000 €		
Personnel Globalisé Auto-Financé		15 000	0			15 000			
64	ANT	15 000	0			15 000			
64	Heures Complémentaires		0			0			
TOTAL DEPENSES avec prél. Se		30 000	0			30 000			
TOTAL RECETTES		30 000	0			30 000			

VERSEMENT EXCEPTIONNEL DE 2019 POUR LE LANCEMENT DES NOUVELLES I

- Budget du DIU-EIL

BUDGET RECTIFICATIF 2020 - 9160DI - DIU EIL 2020-DUNSI16S									
Colonnes à remplir							Colonne à remplir		
DEPENSES		BI 2020		MOUVEMENT BR		TOTAL APRES BR		RESSOURCES PROPRES	
Cpte Bud	Nature Dépenses	Montant Foact. BI 2020	Montant Invest. BI 2020	BR +/- Foact.	BR +/- Invest.	Montant après BR Foact.	Montant après BR Invest.	Cpte	Nature Ressources
Fonctionnement Globalisé		4 300		0		4 300			
6	Fournitures (TP, papier, pdt entretien consommables, fourniture bureaux...)	0				0			
6	Services extérieurs (Entret, réparation, redevance CB...)	0				0			
6	Travaux de Reprographie					0			
6	Autres services extérieurs (Transports, publicités, frais inso colloques...)					0			
6	Missions	2 700				2 700			
6	Réception	2 200				2 200			
6	Autres charges de gestion courante (redevances, bourses, subv...)					0			
Dépenses Refacturées		0		0		0			
6	Location copieurs, maintenance, Flamettes et Mobiles	0							
Investissement Globalisé			0		0		0		
2	Dépenses Investissement		0		0		0		
2	Matériel informatique		0		0		0		
TOTAL		4 300	0	0	0	4 300	0		
6	Imputation à la source pour Refact. DEPIL Copieurs et Mobiles								
6	Imputation à la source pour Fournitures de bureau Lyreco								
TOTAL		4 300	0	0	0	4 300	0		
Personnel Globalisé Auto-Financé		24 790	0			24 790			
64	ANT	0	0			0			
64	Heures Complémentaires	24 790	0			24 790			
TOTAL DEPENSES avec prél. S		29 630	0			29 630			
TOTAL RECETTES		29 630	0			29 630			

- Crédits Formation Continue

CREDITS FORCO 2020		
	BI	BR
FONCT	10 351,83 €	12 956,00 €
INVEST	17 253,04 €	30 000,00 €
MASSE SALARIALE	5 500,00 €	11 000,00 €
	33 104,87 €	53 956,00 €

ANNEXE 3

Nom	Montant	Justification
Mouloud Adel	36	mention TSI - M1 TSI
Stéphane Ayache	2	IAAA
Emmanuel Beffara	30	L2 maths-info présentile et télé
Seiffidine Ben Elghali	15	co-resp M1 EEEA
Marc-Emmanuel Bellemare	6	parcours SIBIOM
Leonardo Brenner	24	L2 info Aix
Jean-Marc Boi	18	parcours IMOVl
Cécile Capponi	2	IAAA
François-Xavier Dupé	14	co-resp LP MICDTL
Mostapha El Adel	20	resp Auto
Benoit Favre	2	IAAA
Séverine Fratani	39	co-resp mention licence info - L3 info Aix
Emmanuel Godard	16	resp FSI
Stéphane Grandcolas	24	L2 info Luminy
Djamal Habet	2	IAAA
Nicolas Hoareau	12	Salle Mac Luminy
Line Jakubiec	24	L3 info Luminy
Arnaud Labourel	21	co-resp mention licence info
Jean-Luc Massat	43	resp mention master info - resp ILD Luminy
Jean-Muc Mari	28	resp GIG - co-resp CCI
Pascal Mestre	20	resp GE
Benjamin Monmege	30	L3 maths-info présentile et télé
Rémi Morin	43	resp M1 info Luminy & Saint-Jérôme
Karim Nouioua	12	co-resp CCI
Mustapha Ouladsine	24	LP MEP
Rachid Outbib	35	mention EEEA + parcours S-EEEA
Thibaut Raharijoana	12	co-resp M1 EEEA
Pierre-Alain Reynier	10	co-resp IMD
Sana Sellami	16	resp ILD Saint-Jérôme
Cyril Terrioux	2	IAAA
Jacques Vincensini	6	co-resp MICDTL